



CC Armagnac Adour (Siren : 200035632)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Riscle
Arrondissement	Mirande
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Michel PETIT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route d'Aquitaine
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32400 RISCLE
Téléphone	05 62 69 86 43
Fax	05 62 69 91 95
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 071
-----------------------------	-------

Densité moyenne	25,24
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Aignan (213200017)	794
32	Avéron-Bergelle (213200223)	160
32	Bouzon-Gellenave (213200637)	193
32	Cahuzac-sur-Adour (213200702)	220
32	Castelnave (213200819)	133
32	Caumont (213200934)	107
32	Fustérouau (213201353)	140
32	Goux (213201510)	63
32	Labarthète (213201700)	143
32	Lelin-Lapujolle (213202096)	283
32	Loussous-Débat (213202187)	63
32	Margouët-Meymes (213202351)	173
32	Maulichères (213202443)	171
32	Maumusson-Laguian (213202450)	155
32	Pouydraguin (213203250)	133
32	Riscle (200086908)	1 931
32	Sabazan (213203540)	138
32	Saint-Germé (213203789)	503
32	Saint-Mont (213203987)	330
32	Sarragachies (213204142)	240
32	Tarsac (213204399)	171
32	Termes-d'Armagnac (213204431)	193
32	Verlus (213204613)	112
32	Viella (213204639)	522

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

<i>Elaboration et suivi d'une charte architecturale et paysagère du territoire</i>
Sanitaires et social
- Action sociale ? Création d'un CIAS avec pour compétence : cf CIAS - Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) ? Création d'un CIAS avec pour compétence : ? la création et la gestion du service : - d'aide à domicile pour les personnes âgées, handicapées, après sorties d'hospitalisation ou en difficulté sociale (SAAD) - de soins infirmiers à domicile (SSSIAD) - d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAd) et hébergement temporaire. Dans ce cadre là, la CC peut conventionner avec des collectivités extérieures à son périmètre et des EPCI afin de leur fournir des prestations d'aide ménagère à domicile. ? participation à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions réglementaires et transmission des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. Dans ce cadre, les CCAS et CIAS procèdent aux enquêtes sociales afin d'établir ou compléter le dossier de demande d'aide. ? L'acquisition, construction, réhabilitation des bâtiments nécessaires au fonctionnement des services et établissements. ? Soutien aux personnes en difficulté au sein d'ateliers thématiques (notamment apprendre à manger de manière équilibrées, gérer un budget) ou par une aide aux associations porteuses de cette problématique. Tous les autres domaines de l'action sociale incombent aux CCAS des communes adhérentes - Maisons de santé pluridisciplinaires Politique publique de santé d'intérêt communautaire Création et gestion du centre de santé intercommunal à Riscle, ainsi que ses antennes médicales à Aignan et Viella.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaires ou aéroportuaires dans les conditions prévues par la loi n° 2000-1209 du 12 décembre 2000 relative à l'équipement des territoires ruraux ; - construction, acquisition, vente ou location de bâtiments -relais - aides économiques et aides à l'immobilier d'entreprise - accueil des entreprises et aide aux montages des projets économiques, en partenariat avec les chambres consulaires et Initiative Artisanale Gersoise - opérations visant au maintien des commerces et des services en milieu rural et dans les bourgs-centres (Aignan-Riscle-Viella) - élaboration d'un schéma de secteur de développement touristique intercommunal et mise en place d'outils et moyens nécessaires au fonctionnement d'un office de tourisme.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire Bâtiments à usage scolaire, périscolaire ou extrascolaire : - Construction, réhabilitation, aménagement, entretien et fonctionnement des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques sises sur son territoire et des bâtiments liés à la restauration extrascolaire et scolaire - Construction, réhabilitation, aménagement, entretien et fonctionnement des lieux d'accueil liés à l'enfance jeunesse : garderie, accueils de loisirs, centre multi-accueil, relais assistantes maternelles (RAM), accueil-jeunes - Activités péri-scolaires Services liés à l'enfance jeunesse pendant le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire : - Soutien aux projets pédagogiques à vocation sportive, culturelle des écoles de son territoire - Organisation des activités de loisirs, sportives ou culturelles en période périscolaire ou extrascolaire - Subventionnement des coopératives scolaires des écoles de son territoire - Organisation du service de restauration scolaire et extrascolaire - Formations, informations et soutien aux familles ainsi qu'aux assistantes maternelles du territoire - Activités culturelles ou socioculturelles La culture, au travers de l'enseignement musical (création d'une école intercommunale et aide financière à des associations ou structures concourant à l'enseignement musical) et de l'accompagnement à la diffusion artistique, par le soutien aux associations, ciblées par le schéma culturel intercommunal, présentant un programme culturel annuel bénéficiant du dispositif d'aides de la région Midi-Pyrénées_Languedoc-Roussillon ou éligibles aux crédits de l'Union Européenne.
Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Réalisation et gestion de zones d'aménagement concerté et de zones d'activités destinées à permettre la création ou l'extension d'activités économiques</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Constitution de réserves foncières en vue de favoriser le développement économique et le maintien de l'emploi sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes</i>
- Organisation des transports non urbains <i>- pour le compte de l'autorité organisatrice de transport (AOT), la communauté de communes est autorisée à exercer le transport à la demande sur son territoire.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont considérés d'intérêt communautaire : - Aménagement et entretien de la voirie communale et rurale revêtue (goudronnée ou empierrée) à la date du 1/01/2013 et des voies de circulation des zones artisanales - Création et entretien de voies nouvelles en conformité avec les prescriptions des documents d'urbanisme lorsqu'ils existent - Aménagement et entretien des places publiques à l'exclusion de l'embellissement qui reste de la compétence des communes Est considéré comme de l'embellissement tout ce qui n'est pas indispensable à la conservation, à l'exploitation et à la sécurité de la voie - Entretien et réparation des ouvrages d'art - L'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics - La signalisation de police, horizontale et directionnelle</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>intercommunal - création, aménagement et gestion d'un espace de découverte des paysages à vocation touristique en général et des chemins de randonnée en particulier - élaboration d'un schéma de secteur de développement touristique intercommunal et mise en place d'outils et moyens nécessaires au fonctionnement d'un office de tourisme.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>réalisation d'études et analyses générales liées au logement portant sur le territoire dans sa globalité</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>réalisation, gestion et suivi d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou de toute autre opération conventionnelle d'amélioration de l'habitat</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Développement des équipements et des usages des TIC en partenariat avec les services de l'Etat, les entreprises, les services publics, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et tous les organismes liés au développement économique Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit d'une capacité au moins égale à 8 Mb/s, dans les conditions définies à l'article L 1425-1 du CGCT</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>- Création et gestion d'une fourrière animale - Soutien aux actions destinées à protéger le territoire de la communauté de communes, des dégâts provoqués par la grêle</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

32	SMO "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	160 252
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	210 678
32	SM des bassins versants du Midour et de la Douze (200078368)	SM fermé	22 997
32	SICTOM du secteur Ouest (253200992)	SM fermé	42 757
65	PETR du Pays du Val d'Adour (200051910)	SM fermé	74 559
40	Institution Adour (254002264)	SM ouvert	808 089
32	SM des trois vallées (253201891)	SM fermé	164 352
32	SI des eaux du bassin de l'Adour Gersois (200079366)	SM fermé	13 690
32	SIAEP de la région de Dému (200079341)	SM fermé	2 546

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)